



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-1404-216

Déposé le : 07.06.19

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Le Centre d'édition de la DAL (anciennement CADEV) fait-il de la concurrence aux imprimeurs du canton ?

Question posée

J'ai entendu dire que le Centre d'édition (CEd) de la Direction des achats et de la logistique DAL (anciennement CADEV) effectuait des tâches d'impression et de mise sous pli pour des institutions qui ne font pas partie de l'Administration cantonale.

Etant donné que la mission de la DAL est « *d'assurer l'impression et l'expédition des documents pour les services de l'ACV ainsi que du matériel pour les scrutins fédéraux, cantonaux et communaux* » je pose la question suivante:

Le Conseil d'Etat peut-il donner les raisons pour lesquelles le Centre d'édition de la DAL effectue des travaux qui ne font pas partie de sa mission, travaux qui devraient revenir à des entreprises privées du canton, voire à des ateliers protégés ?

Nom et prénom de l'auteur :

SCHÄLER GRAZIELLA

Signature :

fschäler

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :